



Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pérestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

CAP SUR LE VÉLO

2018 - 2026

- ▶ Projets
- ▶ Itinéraires
- ▶ Bons réflexes






Depuis 2000, les communes et Cap Atlantique ont réalisé sur tout le territoire des aménagements cyclables dans une vision à l'origine axée vers le loisir et le tourisme.

Situé entre Loire et Vilaine, le territoire de Cap Atlantique possède de nombreux atouts naturels: un littoral de 98 km, les marais salants de Guérande et du Mès, un bocage, le parc naturel régional de Brière...

L'été et même toute l'année, le vélo est à ce titre le meilleur moyen de **prendre le temps d'aimer** et de découvrir notre territoire...



Sommaire

- ▶ Cap Atlantique, un territoire propice au vélo! **2**
- ▶ 2018 - 2026 : Cap sur le vélo! **3**
- ▶ À la découverte du territoire de Cap Atlantique à vélo! **4**
- ▶ Cyclistes, automobilistes, piétons, partageons la route! **6**
- ▶ Les bons réflexes à vélo  **7**





2018 - 2026 : Cap sur le vélo !

Aujourd'hui, les attentes des habitants à l'année ou vacanciers ont incité les élus communautaires à renforcer l'offre vélo du territoire.

Objectifs :

- ▶ **réduire** la part des déplacements en voiture individuelle
- ▶ **Connecter, sécuriser et compléter** le réseau cyclable existant
- ▶ **élargir l'utilisation du vélo vers les usages quotidiens** : travail, école, commerces, équipements de loisir,...
- ▶ **développer les services adjacents à la pratique du vélo** : stationnement, location, réparation, apprentissage...
- ▶ **fédérer les acteurs du territoire** autour de la dynamique du vélo.



Cap Atlantique investira **4,1 M€** entre 2018 et 2026, pour **41** opérations, afin d'améliorer, sécuriser, relier ou créer **247** kilomètres de réseau cyclable dont **136** kilomètres de nouveaux itinéraires.

► Infrastructures

- ✓ Sécuriser, relier ou créer 247 kilomètres de réseau cyclable.
- ✓ Réaliser des itinéraires complets et donc plus attractifs.
- ✓ Aménager 5 points de circulation du territoire pour en améliorer la sécurité et la continuité entre les itinéraires.



► Jalonnement

- ✓ Homogénéiser la signalisation et le marquage au sol, pour une meilleure lisibilité des types d'aménagement et des itinéraires à l'échelle du territoire.



► Stationnement

- ✓ Améliorer et sécuriser le stationnement des deux-roues, en créant **560** places supplémentaires.



Les travaux seront réalisés sous plusieurs maîtrises d'ouvrage :

- essentiellement par Cap Atlantique ;
- par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique sur le réseau Vélocéan hors agglomération ;
- et par les 15 communes du territoire.

Programme en détail

	Nbre projets	Coût HT prévisionnel
Etudes		300 000 €
Infrastructures	26	3 535 000 €
Jalonnement	14	115 000 €
Stationnement	1	150 000 €
TOTAL	41	4 100 000 €

ITINERAIRES CYCLABLES

- Circuits "Cap à vélo"
- ⋯⋯⋯ Projet "Cap à vélo"
- Circuits Vélocéan
- ⋯⋯⋯ Projet Vélocéan



- 5 points de circulation à aménager

12 itinéraires balisés et régulièrement entretenus



La Roche-Bernard



Tous les itinéraires et aménagements cyclables communaux ne sont pas mentionnés sur cette carte :

- chemins balisés
- routes aménagées
- stationnements
- zones de partage...



Sources : Cap Géa, Département de Loire-Atlantique. Réalisation : © Cap Atlantique - 2018.

Cyclistes, automobilistes, piétons, partageons la route !

Chaque type d'aménagement vise à toujours améliorer la sécurité des cyclistes.

► Double-sens cyclable



Rue à double sens dont un est réservé aux cyclistes.

► Bande cyclable



Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies.

► Piste cyclable



Voie exclusivement réservée aux cycles et séparée de la route.

► Zone de rencontre



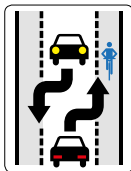
Zone affectée à tous les usagers avec priorité aux piétons. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

► Voie verte

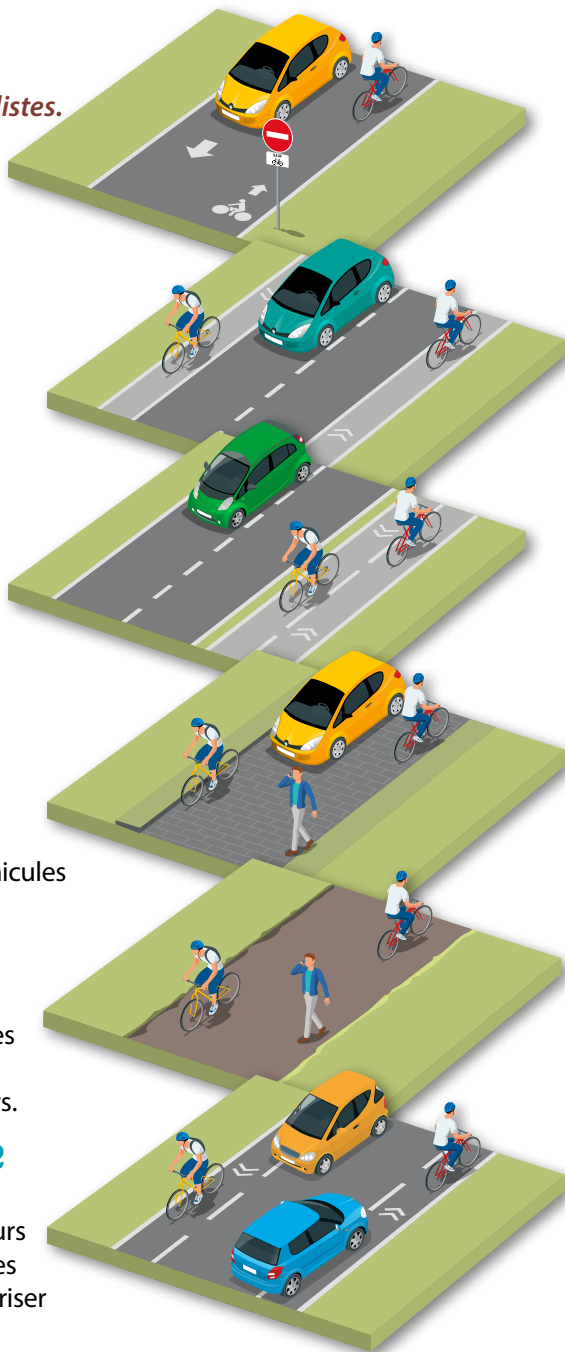


Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

► Chaussée à voie centrale banalisée



En cas de croisement automobile, les conducteurs doivent se déporter vers les rives de la route pour favoriser la circulation des cyclistes.





Le code de la route reste la règle pour tous, même à vélo !

► Pour les cyclistes

✓ En groupe, lorsque je partage la route avec les automobilistes, **la file indienne est recommandée.**

✗ **Dans une rue en sens interdit, je dois descendre de mon vélo** et respecter l'interdiction, sauf si un panneau autorise la circulation des vélos en contresens. 😞

✓ Lorsque je croise un engin agricole, je me mets **en sécurité sur le bas-côté.**

✓ Le **casque** est obligatoire de 0 à 12 ans. Mais il est aussi vivement recommandé pour ma sécurité !

✓ La **sonnette** est obligatoire sur un vélo.

✗ Je ne laisse **aucun déchet** sur mon passage. 😞

✓ Je **préserve** la biodiversité en évitant la cueillette sur le bord des routes et en respectant la tranquillité des animaux (oiseaux, insectes, ruminants...). 😊

✗ **Je n'entre pas dans les espaces privés** sans y avoir été invité : terres agricoles, marais salants, parcs conchylicoles, propriétés privées...

► Pour les automobilistes

✓ **Je peux franchir une ligne blanche continue** en mettant mon clignotant pour dépasser prudemment un cycliste. 😊

✓ **Je ne m'arrête jamais sur une bande cyclable**, même un très court instant. J'encours une **amende de 135 €!**

✗ **En stationnement, je m'assure de pouvoir ouvrir la portière de mon véhicule sans danger** pour éviter qu'un cycliste ne la percute. Sinon je suis en tort ! 😞

Une détérioration, un manque d'entretien sur un itinéraire, je le signale sur **www.cap-atlantique.fr/formulaires/contact**



5 bonnes raisons d'aimer le vélo !

► L'utilisation quotidienne d'un vélo en zone urbaine revient à **100 € par an**, contre environ 6000 € par an pour une voiture citadine à essence.

► À vélo, **un trajet de moins de 3 km**, soit plus de 50 % des déplacements, **prend moins de temps qu'en voiture, temps de stationnement compris!** Source: ADEME

😊 ► **30 minutes d'activité physique par jour**, soit 7 à 10 km à vélo, allongent la durée de vie et limite les risques de maladies (cardio-vasculaires, diabète, cancer, stress...) **www.inpes.santepubliquefrance.fr**

► La pratique du vélo ne produit pas **d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES).**

► Pour faciliter les trajets plus longs et pentus, pensez au **vélo à assistance électrique (VAE) !**

Prenons le temps d'aimer le vélo !



Découvrez le topoguide "Les belles échappées à vélo"

- ▶ 11 itinéraires balisés
- ▶ de 9 km à 22 km
- ▶ En vente dans les offices de tourisme
- ▶ Fiches téléchargeables sur
www.labaule-guerande.com
et www.cap-atlantique.fr

Et les infos pratiques

- ▶ Les locations de vélo,
- ▶ les réparateurs de vélo,
- ▶ les membres du réseau Accueil Vélo
- ▶ L'agenda vélo...

www.labaule-guerande.com



Direction de l'Environnement et des Économies Primaires
BP 64 • 3 avenue des Noëles • 44503 LA BAULE CEDEX
Tél : 02 28 54 13 10 • accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr